

Observation demat114

Formulaire "Enquête publique - Modification n° 10 du PLU de MORZINE" posté le 11/03/2019 à 22:28:50.

[Depuis cette page.](#)

Votre message

Monsieur le commissaire enqueteur

J'ai achete un appartement a Avoriaz il y a 6 ans, venant regulierement depuis pres de 15 ans. j'ai fait decouvrir Avoriaz a de nombreux amis, avec en general de jeunes enfants comme nous, lesquels sont devenus attaches a Avoriaz egalement.

A ce titre, j'ai plusieurs remarques sur la modification du PLU.

1. l'architecture des nouvelles constructions a Avoriaz
pourquoi ne pas preserver l'architecture si particuliere, si avant-gardiste, parfaitement integree a son paysage, ou les piétons sont encore rois (a pied, a ski, en luge...) d'avoriaz, en ouvrant a tout va, sans quasiment aucun garde fous

2. le manque d'adequation avec le domaine skiable
Dans les stations de skis, le nb de lits par km de piste est normalement limite. A Avoriaz c'est le cas et. Le domaine skiable est arrive a saturation depuis longtemps. cf les engorgements au depart des remontees aux heures de pointes.

3. la securite dans la station
Les déplacements dans la station, notamment le jour des arrivées/departs est insupportable et franchement dangereux avec de jeunes enfants .
Traverser la place Jean Vuarnet est un defi entre les skieurs,

4. Zone de protection des commerces (Utl) à Avoriaz. excellente idée car il est vraiment dommage d'avoir vu disparaitre tant de commerces dans les dernières années. Cependant, la definition écarte le chalet du Village des enfants (lots 216 et 219) ! Cette école de ski, poumon d'air frais au coeur de la station, fait partie de son ADN. Avoriaz est élue depuis plusieurs années meilleure station familiale et le Village des Enfants y contribue largement. il est accessible de toute la station très facilement. Laisser à sa propriétaire le loisir de le détruire pour faire une opération immobilière, en sachant qu'on ne pourra pas reconstruire l'équivalent, c'est toucher à l'âme d'Avoriaz et à une partie non négligeable de sa clientèle. Il faut donc intégrer le chalet du Village des Enfants dans la zone protégée également, afin qu'il reste une école de ski/centre de loisirs et pas une nouvelle résidence ou des bureaux.
Il en va de meme pour la place des Dromonts, coeur historique de la station. L'ALDA avait d'ailleurs demande la creation de cette zone mais cela n'a pas été repris dans le PLU ce qui laisse rêveur sur le droit a la consultation accordée a l'ALDA sur les constructions futures d'ailleurs. Quoi qu'il en soit la encore, il semble indispensable que soient preserves ces commerces (restaurants, bars, magasins)

Par consequent :

- Comment dans un tel contexte peut-on imaginer l'arrivée d'un club med de 2.000 lits sur 44.000 m2, la construction de la nouvelle residence Pierre et Vacances de 1.000 lits et

maintenant ce projet "d'hôtel" place Jean Vuarnet avec ses 850 lits sur 10.000m² ?

- L'ancienne gare du téléphérique est un bâtiment historique d'Avoriaz bénéficiant d'une vue magnifique pour être la clef de voûte d'un hôtel haut de gamme. La famille Sibuet avait proposé un superbe projet qui aurait énormément valorisé Avoriaz.

- qu'est-ce qui justifie, à part l'appât du gain, l'extension de ce projet de

3.500m² à 10.000m² ? Quand on regarde le projet sur le site de Pierre et Vacances, il y a de quoi paniquer : une barre d'immeubles en verre et béton qui ferme la vue sur la vallée ! On est bien loin du respect du langage architectural de la station et du respect des cônes de vues...

Cela soulève également d'autres problèmes importants.

- outre la sécurité déjà évoquée,

- l'eau potable : La station connaît déjà des problèmes d'eau potable mais rien ne semble vraiment prévu pour améliorer ces soucis marges le nombre de lits supplémentaires.

- Il en va de même pour l'évacuation des eaux usées.

- n'est-il pas dangereux de fragiliser et de bétonner encore la roche ? Le rapport environnemental s'inquiète d'ailleurs, à juste titre, de tous ces éléments.

Et finalement le projet de téléphérique EMA : bien que ce projet fasse l'objet d'une enquête publique séparée, les projets semblent étroitement liés vu que la promotion de nouveaux immeubles sert à financer les investissements dans l'EMA par la mairie. Là encore, rien n'est prouvé pour absorber le flux supplémentaire sur le domaine skiable d'Avoriaz (et sur la place Jean Vuarnet).

Je suis comme de nombreux propriétaires et vacanciers d'Avoriaz partisan et favorable au développement raisonnable de la station. Mais contre ces projets pharaoniques qui vont dénaturer la station et mettre en danger la sécurité de ses vacanciers, que ce soit sur les pistes ou dans le village.

Je me tiens à votre disposition, Monsieur le commissaire enquêteur pour une plus ample discussion si vous le souhaitez.

Cordialement,